

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 13 avril 2021, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :

M.	Roberto Blondin, maire
MME	Nadine Lelièvre, conseillère
MM.	Patrick Lebreux, conseiller
	Jacques Desbois, conseiller
	Roland Vallée, conseiller
	Jeannot Couture, conseiller
	Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Yan Ritchie, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2021-04-056

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 9 mars 2021
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Ristourne MMQ -2020
- 7- Offre de services – Réfection poste SP1A et PS1 – Route Cyr
- 8- Autorisation signature – Entente services juridiques – Ville de Percé
- 9- Subvention O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé 2021
- 10- Facture Ville de Grande-Rivière – Entente incendie
- 11- Nomination 2 personnes déléguées URLS
- 12- Fabrique – Feuillet paroissial 2021
- 13- Demande d'appui au Programme de Récupération en Supermarché du Rocher-Percé
- 14- Autres sujets :
 - Fin de la période probatoire du directeur général
 - Achat réservoir d'essence pour camionnette – Tavaux publics
 - Demande de contribution financière Centre d'Action Bénévole
 - Proclamation de la semaine de la santé mentale
 - Achat d'arbres – Écran visuel pour la zone d'entreposage
- 15- Période de questions
- 16- Clôture de la session

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseiller ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert

2021-04-057 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2021**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal 9 mars 2021 tel que rédigé.

2021-04-058 **CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mars 2021.

2021-04-059 **LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2021 en plus des factures de l'A.N.C.A.I au montant de 60.02 \$, de l'A.D.M.Q au montant de 258.69 \$ et les 2 factures des Ateliers Will Nicolas aux montants respectifs de 449.23 \$ et 176.12 \$.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mars 2021.

2021-04-060 **RISTOURNE MMQ -2020**

Le directeur général informe les membres du conseil municipal que la Mutuelle des municipalités (MMQ) versera une ristourne de 704 \$ pour l'année 2020.

2021-04-061 **OFFRE DE SERVICES – RÉFECTION POSTE SP1A ET PS1 – ROUTE CYR**

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services de la firme WSP pour les travaux reliés à la programmation de la T.E.C.Q 2021-2023 au montant de 23 525.00 \$ pour la réfection des poste SP1A et PS1.

2021-04-062 **AUTORISATION SIGNATURE – ENTENTE SERVICES JURIDIQUES – VILLE DE PERCÉ**

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le maire ainsi que le directeur général à signer l'entente intermunicipale pour des services juridiques avec la Ville de Percé.

- 2021-04-063** **SUBVENTION O.T.J. DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ 2021**
- Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l’unanimité des conseillers ;
- QUE** le conseil municipal accorde une subvention de 8 300 \$ à l’O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour l’organisation des loisirs dans la municipalité.
- 2021-04-064** **FACTURE VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE – ENTENTE INCENDIE**
- Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;
- QUE** le conseil municipal accepte de payer la facture de la Ville de Grande-Rivière au montant de 51 973 \$ pour l’entente incendie pour l’année 2021 incluant un montant de 1 868 \$ pour l’année 2020.
- 2021-04-065** **NOMINATION 2 PERSONNES DÉLÉGUÉES URLS**
- Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l’unanimité des conseillers ;
- QUE** le conseil municipal délègue les personnes suivantes pour la représenter à l’assemblée générale de l’Unité régionale loisir et sport : messieurs Jean-Pierre Hautcoeur et Léo Lelièvre.
- 2021-04-066** **FABRIQUE – FEUILLET PAROISSIAL 2021**
- Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers;
- QUE** le conseil municipal accepte de commanditer la Fabrique de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-l’Enfant-Jésus pour des feuillets paroissiaux au montant de 200 \$.
- 2021-04-067** **DEMANDE D’APPUI AU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION EN SUPERMARCHÉ DU ROCHER-PERCÉ**
- Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l’unanimité des conseillers ;
- QUE** le conseil municipal appuie le Programme de récupération en Supermarché du Rocher-Percé.
- 2021-04-068** **FIN DE LA PÉRIODE PROBATOIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil a eu l’occasion de se prononcer concernant une évaluation après 3 mois d’emploi au sein de notre Municipalité et qu’elle s’est avérée positive ;
- CONSIDÉRANT QUE** la période probatoire de 6 mois du nouveau directeur général s’est terminée le 5 avril dernier et qu’elle a été effectuée à la satisfaction de la Municipalité ;
- POUR CE MOTIF**, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;
- QUE** le conseil municipal engage de façon permanente M. Yan Ritchie à titre de directeur général de la Municipalité.

2021-04-069

ACHAT D'UN RÉSERVOIR À ESSENCE POUR CAMIONNETTE

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et le responsable des travaux publics à demander des soumissions et à procéder à l'achat d'un réservoir à essence aux meilleurs intérêts de la Municipalité et ainsi permettre un travail plus efficient au niveau du département des travaux publics.

2021-04-070

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE GASCONS-PERCÉ

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler sa participation financière pour l'année 2021-2022 pour le service PAIR Plus au montant de 144.50 \$.

2021-04-071

ACHAT D'ARBRES POUR ÉCRAN VISUEL - ZONE D'ENTREPOSAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est entendue avec les pêcheurs propriétaires de remorque et M. Ubald Lelievre afin d'aménager une zone d'entreposage de remorques sur un de ses terrains;

CONSIDÉRANT la bonne volonté de tous les partenaires d'emboîter le pas pour la propreté visuelle du territoire;

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal accepte de fournir des arbres en guise de participation au projet d'aménagement afin de créer un écran visuel devant les remorques pour se conformer au règlement en vigueur.

2021-04-072

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à *#Parlerpourvrai* et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 : 48 heures et aucune question n'a été posée.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2021-04-073

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 50 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »